

INVITATION Sélectif National N° 1 DRAGON BOAT Choisy-Le-Roi/Paris - 26 et 27 mai 2018

Compétition :	Sélectif National de Dragon Boat
Lieu :	Parc Interdépartemental des Sports (PIDS) Val de Marne-Ville de Paris, Base nautique de Choisy le Roi, Plaine SUD , Chemin des Bœufs, 94000 CRETEIL (Coordonnées GPS: 48°45'39.32"N ; 2°25'47.79"E)
Organisateur :	Comité Régional Ile-de-France de Canoë-Kayak (CRIFCK)
Responsable de l'organisation (R1) Et téléphone portable	Stéphanie VIGIER : 06 82 83 06 35 (stephanie.vigier@crifck.fr)
Bassin :	LAC du PARC INTERDEPARTEMENTAL DES SPORTS (75-94)
Catégories et Distances :	DB 20 Mixte : cadets à vétérans DB 10 Mixte Jeune : cadets et juniors DB 10 Mixte : cadets à vétérans DB 10 Mixte Master : 40 ans et +(V2 +) Distances : 200 m, 500 m et 2000 m
Date limite d'inscription :	Lundi 14 mai 2018 à 23 h 59 pour les équipes Lundi 21 mai 2018 à 23 h 59 pour la liste des équipiers
Site pour les inscriptions	http://compet.ffck.org/inscriptions/competition.php
Montant des droits d'inscription :	200 € pour un DB 20 Mixte 100 € pour un DB 10 Mixte ou Mixte Master 50 € pour un DB 10 Mixte Jeunes Règlement : prélèvement par la FFCK
Juges	Chaque club doit être en mesure de mettre à disposition de la CNA DB un juge ou plus
AFLD Anti-dopage :	Les clubs doivent proposer et inscrire le nom d'une personne pour escorte. Dans le cadre d'un prélèvement sanguin qui peut être effectué lors d'un contrôle anti-dopage, les compétiteurs doivent être en possession d'une pièce d'identité sur le lieu de la compétition et pour les mineurs d'une autorisation parentale
Accueil :	A partir de 11 h 30 Lieu : Parc Interdépartemental des Sports (PIDS) Val de Marne-Ville de Paris, Base nautique – Fléchage ACCUEIL
Réunion des Juges	Le Samedi 26 mai : Parvis de la base nautique à 12h15 Lieu : Parvis de la base nautique - Fléchage JUGE
Réunion des chefs d'équipe et des barreaux :	Le Samedi 26 mai 2018 à 12 h 45 Lieu : Parvis de la base nautique - Fléchage REUNION
Badges Contrôle embarquement	Chaque équipier devra avoir un badge pour le contrôle à l'embarquement des bateaux Contacter la CNA pour avoir le fichier vierge

1. Programme prévisionnel courses FFCK

Samedi 26 mai 2018	Dimanche 27 mai 2018
11 h 30 – 12 h 15 Confirmation des équipes	08 h 30 Reprises des épreuves
12 h 15 : Réunion ds Juges	
12 h 45 : Réunion des Chefs d'équipes	17 h 00 fin des épreuves
13 h 50 : Début des épreuves	

Ce programme pourra subir quelques modifications en fonction du nombre de clubs participants et des conditions météorologiques. Le programme définitif sera transmis aux équipes à la réunion des chefs d'équipes.

2. Conditions d'accès et règlement

Le règlement Dragon Boat FFCK en vigueur sera appliqué sur l'ensemble de la manifestation. Ce document est accessible sur le site internet de la FFCK :

<http://www.ffck.org/dragon-boat/competitions/reglements/>

3. Note de la commission nationale

Les demandes de fusion de clubs sont à faire parvenir pour le lundi 14 mai en utilisant de document dédié par mail à p.faudot@ffck.org.

Les demandes de fusion seront examinées et les décisions seront communiquées le jeudi 17 mai.

Possibilité de fusion entre clubs : **Après accord de la commission nationale**, il est possible de compléter le bateau avec des licenciés FFCK d'autres clubs

- avec un minimum de 8 pagayeurs du club support pour un DB20.
- avec un minimum de 4 pagayeurs du club support pour un DB10

Le non-respect de ces règles impliquera de participer dans la catégorie Open, mais comptabilisation des points de la Coupe de France des clubs suivant l'Annexe 5 du règlement

Espace Compétiteurs : L'organisateur réservera aux équipes un espace balisé . A chaque club d'apporter sa tente afin d'avoir un abri (espace de vie - vestiaire)

Possibilité de réserver une tente auprès de l'organisateur voir point 6

Tenue protocolaire : Les athlètes doivent se présenter à la remise protocolaire en tenue club.

4. Constitution des équipages et catégories

La compétition est ouverte aux licenciés FFCK titulaires de la carte canoë plus uniquement, qui devront justifier d'un certificat médical à jour. Les équipiers représentent un club FFCK.

Composition d'un équipage : extrait du RP DB 86

Se reporter au règlement sportif Dragon Boat RP 86 (page 52)

http://www.ffck.org/wp-content/uploads/2017/02/FFCK_REGLEMENT-SPORTIF_DRAGON-BOAT_2017.pdf

Ainsi qu'aux Annexes 1 pour les DB 20 et Annexe 2 pour les DB 10

http://www.ffck.org/wp-content/uploads/2018/02/DRB-ANNEXES-RS-2018_BEX.pdf

⇒ Les clubs qui n'ont pas de barreur formé devront **le préciser lors de l'inscription finale des équipiers. La commission nationale DB statuera au cas par cas.**

⇒ **Bateaux et équipement des athlètes**

- Port du gilet d'aide à la flottabilité obligatoire (gilets personnels – couleur identique pour l'équipe). Il pourra être rendu facultatif par l'organisateur lors de la réunion des chefs d'équipes.
- Bateaux aux normes internationales Dragon Boat, fournis par l'organisation
- Pagaies fournies par l'organisation ou pagaies personnelles aux normes ICF Dragon Boat
- Le port de la tenue aux couleurs du club est obligatoire dans les bateaux et lors de la remise des prix. Les tenues et équipements devront être conformes aux règles de la FFCK en matière de publicité et sponsoring.

5. Inscriptions, confirmation et réunions des chefs d'équipes

Date limite des inscriptions des équipes :

Lundi 14 mai 2018 à 23h59

Date limite d'inscription des équipiers :

Lundi 22 mai 2018 à 23h59

Les inscriptions des équipiers sont à faire sur :

<http://www.ffck.org/dragon-boat/competitions/reglements/>

Une note explicative sera transmise par la commission nationale très prochainement

6. Réservation de tente

Tente pour l'équipe réservable auprès de l'organisation, au prix de 50 euros pour le weekend : remplir le formulaire : <https://goo.gl/forms/YEGXbpCyloNrohMx2>

Peu de tables, chaises et bancs seront disponibles. L'organisation fait son maximum pour en trouver.

7. Restauration

Buvette sur place durant tout le weekend (boissons & snacking)

Repas du samedi midi, sur place, sur réservation pour les sandwich, salades, et plats chauds : <https://goo.gl/forms/Z2RjqUJe985KIPiW2> possibilité de formule à 6,5 euros

Repas dimanche midi, sur place, sur réservation pour les sandwich, salades, et plats chauds : <https://goo.gl/forms/4rqPyzohNQVgo7632> possibilité de formule à 6,5 euros

Repas du **samedi soir sur réservation** : Restaurant à Choisy le Roi proche du site de compétition : 15 euros par personne (entrée, plat, dessert, boissons non alcoolisées ; boisson alcoolisée en sus). Réservation en ligne : <https://goo.gl/forms/2epEDKt7S6voVXVt1>

8. Hebergement

- All Suites Apart Hôtel Choisy-le-Roi***, 23 avenue Louis Luc 94600 Choisy-le-Roi, à 10mn du Parc en transport en commun ou en véhicule, parking. Tel : 01 48 52 90 00 Contact : cecile.boussac@allsuites-apart.com -- Chambre simple, double, triple et quadruple (2 lits doubles)

Tarifs négociés – donner code **DRAGON BOAT** ou **CANOE** : 62 euros par chambre simple avec pdj, 72 euros par chambre en double ou triple occupation pdj inclus. Accès libre à la salle de muscu et sauna.

- Ibis Carrefour Pompadour, 14, rue Basse Quinte, Carrefour Pompadour, 94000 Créteil, à 8mn du Parc en véhicule (pas de transport en commun), parking, zone commerciale. Tel : 01 49 80 12 22. Tarifs négociés : sportif : 53 euros par chambre, SANS pdj, et hors taxe de séjour. Chambre simple, double et quadruple.

- Camping Paris Est, 110 Boulevard des Alliés, 94500 Champigny-sur-Marne, à 30mn du Parc en voiture, par l'autoroute A86 puis A4. Tel : 01 43 97 43 97. Tarifs négociés en mobilhome ou emplacement de tente.



9. Parking Accès

Parking 1 : remorques (zone bleue, sur la pelouse à l'entrée)

Parking 2 : remorques + véhicules de transport de passagers : voitures, mini-bus – sur plan 1 zone verte – Attention 2 zones : à côté des remorques et avant l'entrée des grilles de la base nautique) zone verte sur plan 2

Parking 3 : réservé aux secours, aux personnes à mobilité réduite, Organisation, VIP (zone rouge, devant la base nautique bâtiment blanc)

Parking 4 : nombre de places limitées : 7, tout type de véhicules (hors remorque) (zone orange en face de l'entrée la base nautique, côté opposé au parking 3)

Vous pourrez décharger vos véhicules sur la zone de parking 4 sur la base nautique MAIS tous les véhicules devront ensuite être garés en dehors de la zone de compétition et de la zone athlètes sur les parkings et emplacements prévus (avant l'entrée de la Base Nautique, et avant les Grilles de la Base).



Plan 2 : zone verte à l'extérieur pour véhicules



10. Plan d'Acces et détails

En Véhicule: Chemin des Bœufs, Plaine SUD, 94000 Créteil

- Prendre la A4 Porte de Bercy
Suivre Créteil Melun Sénart, puis Parc interdépartemental des Sports Villeneuve-Saint-Georges/Valenton-Centre/Sénart - **sortie 23**
- Prendre la A86 sortie : Z.A Foch/Melun-Créteil -Z.A. Grande Marais
A droite suivre : Parc interdépartemental des Sports Villeneuve-Saint-Georges/Valenton-Centre/Sénart - sortie 23
Fin de l'autoroute, av du Maréchal Foch (N6) jusqu'au Carrefour Pompadour (N186) Avenue du Pompadour (N186)

Dans tous les cas, passer sous la gare de RER ! (gros cube métallique), aller tout au bout de la route à l'intérieur du Parc.



Coordonnées GPS: 48°45'39.32"N, 2°25'47.79"E

En Transport en commun:

Bus 326 direction Sucy Bonneuil, arrêt PIDS/ Parc Interdépartemental,
 Bus 393 direction Sucy-Bonneuil RER (Sucy-en-Brie), arrêt Pompadour (Créteil)
 RER D : arrêt Créteil Pompadour ; RER C Choisy le Roi (puis Bus)
 RER B : arrêt gare du nord puis RER D arrêt : Créteil Pompadour (si venant aéroport CDG)
 TVM : arrêt Pompadour Parc des Sports

Point sécurité ! VIGIPIRATE ! Une barrière de pompier pourra être mise en travers sur le bout de la route dans le Parc, elle ne sera pas fermée à clé, poussez là pour passer et remettez-la en place après votre passage.

Un vigile pourra vous demander votre badge « équipe » et ouvrir vos sacs à partir de samedi après-midi à la dernière porte-grille d'entrée du Parc à la Base nautique. Réduisez votre nombre d'allers-retours vers vos véhicules. Merci.

Pour chaque véhicule, merci de mettre sur le tableau de bord du véhicule l'affiche de l'événement.